

**OBJET** : Réunion plénière du CHSCT de l'Hérault

En raison de l'absence de quorum, la séance prévue le 2 avril 2019 a été levée. Le comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Hérault se réunira en conséquence en deuxième convocation le :

**Vendredi 5 avril 2019 à 9h00**

**à l'INSEE  
274, allée Henri II de Montmorency à Montpellier  
Salle de réunion du rez-de-chaussée**

Je vous invite à participer à cette réunion. L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire du CHSCT de l'Hérault ;
2. Approbation du règlement intérieur de l'Hérault ;
3. Approbation des procès-verbaux des séances des 20 septembre et 18 octobre 2018 (pour avis) ;
4. Présentation de la note d'orientation 2019 (pour information) ;
5. DUERP/PAP 2018-2019 de l'INSEE (pour avis) ;
6. Bilan du DUERP/PAP 2018 de la DDFIP ;
7. Compte-rendu de la visite du CSRH par la délégation du CHSCT le 11 février 2019 ;
8. Information sur l'intervention du psychologue du travail au sein des services de la Recette interrégionale et du bureau des douanes de Montpellier ;
9. Information sur le déploiement de nouveaux PV informatisés et l'utilisation des PVN sur autoroutes ;
10. Proposition d'actions et travaux pour 2019 : nature et montant (pour avis) ;
11. Plan de formation 2019 (pour avis) ;
12. Demande d'information sur les travaux du rez-de-jardin dans les locaux de l'INSEE ;
13. Questions diverses :
  - Présentation des lettres de mission de l'assistant et du conseiller de prévention de la douane ;
  - calendrier prévisionnel des réunions du CHSCT 34.

Le président du CHSCT de l'Hérault,

Signé

Samuel BARREAU